

## Projet de réaménagement de la route 138 sur le territoire de la Municipalité de Longue-Rive par le ministère des Transports

Dossier : 6211-06-011

### Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 10 février au 26 mars 2004

La période d'information et de consultation publiques concernant le projet de réaménagement de la route 138 sur le territoire de la Municipalité de Longue-Rive par le ministère des Transports a pris fin le 26 mars 2004. Conformément au mandat qui lui a été confié le 28 janvier 2004 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 10 février au 26 mars 2004, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

---

---



## Le projet

### Justification et description

Le ministère des Transports projette de réaménager la route 138 sur le territoire de la Municipalité de Longue-Rive dans la MRC de la Haute-Côte-Nord. Ce réaménagement se présente sous la forme d'un contournement des agglomérations urbaines de Sault-au-Mouton et de Saint-Paul-du-Nord, maintenant fusionnées sous le nom de Longue-Rive.

Le nouveau tronçon de la route 138 d'une longueur d'environ 8 kilomètres, dont la largeur de l'emprise prévue est de 40 à 45 mètres, serait localisé presque exclusivement en milieu naturel. Le projet comprendrait le réaménagement d'une route à deux voies de 3,7 mètres de largeur chacune, doublée de 3 mètres d'accotement. Des voies auxiliaires pour les véhicules lents sont aussi prévues dans les secteurs en fortes pentes afin d'augmenter les possibilités de dépassement. Deux routes collectrices reliant la route 138 actuelle au contournement ainsi qu'un pont à la traversée de la rivière Sault-au-Mouton complètent les infrastructures à construire.

Le coût du projet est estimé à 24 millions de dollars incluant la réfection de la route 138 actuelle dans la zone urbaine. Les travaux pourraient débuter à l'été 2004 pour se terminer à l'été 2007.

(Extrait du communiqué émis le 10 février 2004)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information tenue le 24 février 2004, lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances, de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

### Les éléments du projet

- La contestation du choix d'une bretelle d'accès faite par la municipalité de Longue-Rive ;
- L'accès sécuritaire aux terres privées par les agriculteurs lorsqu'ils traversent la route avec leur machinerie agricole ;
- La sécurité des usagers de véhicule tout-terrain et de motoneige par l'aménagement de petits tunnels passant sous la nouvelle route ;
- Le volume de déblais, son utilisation pour le rehaussement de la route et les conséquences de ce rehaussement ;
- La qualité de l'eau souterraine et de celle des puits de surface.

## Autres questions liées au projet

- L'arrimage entre les activités de ce projet et celles liées à la construction d'un aqueduc et d'un réseau d'égout municipal ;
- L'ajout sur les cartes d'un décrochement de sol s'étant produit au début 1990 et n'apparaissant pas sur les cartes présentes dans l'étude d'impact ;
- La compensation financière pour un propriétaire d'une plantation d'épinette blanche brisée lors du passage du promoteur sur ce terrain sans autorisation préalable ;
- La diffusion auprès des citoyens des échanges ayant eu lieu entre le promoteur et la Municipalité.

## Les suites à la séance d'information

À la séance d'information, la Municipalité a mentionné une résolution qu'elle a adoptée à l'effet de ne conserver qu'une bretelle donnant accès au village sur les deux proposées dans l'étude d'impact. À la suite des protestations des citoyens concernant ce choix lors de la séance d'information, la Municipalité a présenté une deuxième résolution dans laquelle elle avait voté finalement pour conserver les deux bretelles initialement prévues. L'entretien de l'une de ces bretelles serait sous la responsabilité du ministère des Transports alors que l'autre relèverait de la Municipalité.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet sont déposés dans les centres de consultation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

| Centre                                 | Adresse                           |
|--|-----------------------------------|
| Municipalité de Longue-Rive            | 505, route 138<br>Longue-Rive     |
| Bibliothèque municipale de Longue-Rive | 3, rue de l'Église<br>Longue-Rive |

### Le site Internet

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

## La parution des avis publics par le promoteur

| Date            | Quotidien | Hebdo régional          |
|-----------------|-----------|-------------------------|
| 14 février 2004 | La Presse |                         |
| 14 février 2004 | Le Soleil |                         |
| 13 février 2004 |           | Journal Haute-Côte-Nord |
| 20 février 2004 |           | Journal Haute-Côte-Nord |

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

| Date  | Nombre d'envois  |                                    | Diffusion dans Internet             |
|---|--|------------------------------------|-------------------------------------|
|   | Médias   | Groupes, municipalités ou citoyens |                                     |
| 10 février 2004<br>(Annonce de la période d'information et de consultation publiques) | 79 médias écrits et électroniques de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec | 167                                | Site du BAPE et site gouvernemental |
| 23 février 2004<br>(Rappel de la séance d'information)                                | 49 médias écrits et électroniques de la Côte-Nord                      | Ne s'applique pas                  |                                     |

## La séance d'information

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <b>Date</b>                         | 24 février 2004 à 19 h 30  |
| <b>BAPE : Animation</b>             | Karine Lavoie, conseillère en communication  |
| <b>Accueil et prise de notes</b>    | Louise Bourdages, conseillère en communication   |
| <b>Ministère de l'Environnement</b> | Aucun représentant   |
| <b>Promoteur</b>                    | Guy Lavoie, chef de service<br>Line Lepage, chargée de projet<br>Christian Gagnon, Dessau-Soprin |
| <b>Assistance</b>                   | 123 personnes  |
| <b>Durée</b>                        | 3 heures   |

## Les relations de presse

À la suite de rappels de presse téléphoniques, quatre représentants des médias se sont présentés à la séance d'information. Les médias représentés sont la télévision de Radio-Canada à Baie-Comeau (Hervé

Gaudreau), la radio de Radio-Canada à Rimouski (Paul Pygeon), la télévision communautaire de la Haute-Côte-Nord et le Journal Haute-Côte-Nord (Nicolas Asselin).

## **La revue de presse**

Une revue de presse a été réalisée tout au long du mandat de période d'information et de consultation publiques. Le Soleil, le Journal Haute Côte-Nord Ouest, l'Objectif Plein Jour, le Plein Jour Haute Côte-Nord, CIBM-FM, CBSI-FM, CHLC-FM, CFER-TV, CIMT-TV et CJBR-FM ont annoncé le début du mandat et la tenue de la séance d'information. Les hebdomadaires régionaux ont également présenté un compte rendu de la séance d'information le 27 février 2004. Le 5 mars 2004, CJBR-FM a mentionné l'économie que réaliserait la municipalité en profitant du projet pour réaliser l'aménagement d'un réseau d'aqueduc et d'égout municipal.

Québec, le 26 mars 2004

Marielle Jean, conseillère en communication, chargée de dossier

En collaboration avec Louise Bourdages et Karine Lavoie, conseillères en communication